

**École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel**

**Compte rendu du Conseil**

**Lundi 9 octobre 2023**

**14h00-16h00**

(Salle A353 - Bâtiment A

Campus Lettres et Sciences Humaines

23 Bd Albert 1er

54000 Nancy)

***Membres présents***

Julie Ambal, Stéphanie Bertrand, Nathalie Collé, Stéphane Dufour, Béatrice Fleury, Manon Kuffer, Françoise Lartillot, Hajer Mestaysser, Aude Meziani, Isabelle Vitry, Chrystalle Zebdi-Bartz,

***Membres excusés***

Isabelle Brian, Véronique Cnockaert, Julie d’Andurain, Gilles Drogue, Anne Feler, Sylvie Hanicot-Bourdier, Catherine Lanneau, Dominique Longrée, Thomas Petruzzella, Lucie Rydzek (suppléante), Katsiaryna Siniapkina.

***Approbation du compte-rendu du 4 juillet 2023***

Une modification d’un point divers soulevé par les doctorants et concernant le CROUS est apportée au compte-rendu du 4 juillet 2023. Le compte-rendu rectifié est approuvé par la totalité des membres présents au conseil.

***Informations diverses***

Journée d’étude de l’ED

La journée d’étude de l’ED, organisée le lundi 25 septembre 2023 sur le site de Nancy, était de qualité, tant par les interventions que par les échanges. En revanche, peu de doctorantes et doctorants, et encore moins de collègues étaient présents. Des doctorantes et doctorants ont demandé si la visioconférence serait utilisée. Cela n’était pas le cas car il nous semble qu’une manifestation de ce type est plus pertinente en présentiel. La prochaine édition se déroulera sur le site de Metz mais peut-être faudrait-il trouver une date correspondant non pas à la semaine de la recherche mais au calendrier des formations des doctorants et des masterants. Cet ajustement permettrait à l’ED de toucher un public plus large.

Crédits

La répartition des crédits du volet après-thèse fait l’objet d’une réflexion au sein du groupe « formation » du CLED. Des écarts sont constatés par rapport au nombre de crédits affectés d’une ED à une autre. L’objectif sera de rééquilibrer l’ensemble. Pour autant, les membres présents au conseil souhaitent que les responsabilités assurées par des doctorantes et doctorants soient prises en charge selon la même répartition que précédemment. Le travail fourni est important et représente un investissement que les crédits permettent de reconnaître. Si cette reconnaissance venait à diminuer, toutes et tous craignent que les doctorantes et doctorants ne soient plus en mesure de s’investir dans les tâches collectives.

Budget sur projets

L’établissement ayant constaté que la totalité des budgets affectés n’étaient pas nécessairement consommée par les composantes, il est demandé à celles-ci, dont les ED, de déposer des fiches projets décrivant leurs actions, objectifs, cibles et besoins. En effet, les ED ne percevront désormais que les 2/3 de l’enveloppe précédemment affectée. La différence pourra être comblée par l’intermédiaire des projets déposés. L’ED dépose 8 demandes de soutien :

* Aide à la publication
* Impression des thèses
* Journée d’étude semaine de la recherche
* Journée rédaction de la thèse
* Logos
* Prix de thèse
* Rentrée ED
* Soutiens à des manifestations

***Validation de l'Offre de Formation***

Suite à l’enquête réalisée auprès des doctorantes et doctorants ayant suivi les formations doctorales, des modifications de la maquette d’enseignement ont été suggérées par les membres du conseil du 4 juillet 2023. Début septembre, le bureau s’est réuni pour ajuster la maquette. Cette nouvelle version est soumise au conseil, qui la valide. Le tableau joint correspond à la dernière version de l’offre de formation.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **École doctorale Humanités Nouvelles – Fernand Braudel**  **Formation disciplinaire** | | | |
| **Module 1**    **Méthodologie de la recherche**  **Conférences de méthode**  - Construire, exploiter et commenter un corpus (6HCM)  - L'état de l'art pour nourrir une question de recherche (3HCM)  - Humanités numériques : l’analyse de données assistée par ordinateur en Sciences Humaines (3HCM)  - Analyser des images (3HCM)  - Construction d’un terrain de recherche (3HCM)  - Exploiter des archives (3HCM)  - Recherche et numérique (6HCM)  - Méthodes d’enquêtes (3HCM) | **Module 2**    **Méthodologie de la recherche**  **Enseignements pratiques**  - Organisation de manifestation et valorisation scientifique (4HCM)  - Rédiger un article scientifique en français et en anglais (3HCM)  - Atelier Ecritures (normes rédactionnelles et orthographiques) (3HCM)  - Atelier de rédaction (session pour se concentrer sur la rédaction de sa thèse)  - Organisation, préparation de la soutenance de thèse  - Initiation à la cartographie (3HCM)  - Veille documentaire (avec la BU) | **Module 3**    **Socialisation à et par la recherche\***  - Qu’est-ce que le CNU ? (4HCM)  - Séminaire transfrontalier LOGOS  - Présentation de soi (notamment en vidéo) (4HCM)  - Séance de relaxation, gestion du stress en relation avec le SUAPS  + Les séminaires organisés par les Unités de Recherche | **Module 4**    **Après-thèse\***  - Les métiers du livre – bibliothèque – archives, en relation avec la BU  - Journée de témoignages des ancien.ne.s docteur.e.s sur leur parcours professionnel  - Rédaction de CV, mise en valeur des compétences, avec le SOIP  - Les enjeux que constituent l’insertion professionnelle, la valorisation et la reconnaissance professionnelle – des compétences acquises pendant le parcours doctoral (3HCM) |

***Validation du calendrier des réunions***

Lundi 20 novembre 2022, salle de réunion, rez-de-chaussée, Maison de l’Université, site de Metz, Rentrée de l’École doctorale

Vendredi 24 novembre 2023, cérémonie de remise des diplômes, site de Nancy

Lundi 4 décembre 2023, Teams

Lundi 5 février 2024, Teams

Lundi 25 mars 2024, Teams

Lundi 13 mai 2024, Teams

Jeudi 27 juin 2024 (à confirmer) – contrats doctoraux, Site de Nancy et Vendredi 28 juin 2024 (à confirmer) – contrats doctoraux, site de Metz

Lundi 1er juillet 2024, Metz

***Réflexion sur le calendrier d'élection du nouveau conseil de l'ED (Printemps 2024)***

Les informations figurant dans le règlement intérieur sont un premier repère par rapport à la procédure que l’ED devra mettre en place pour procéder au renouvellement du conseil et de la direction. Pour rappel, voici les 3 premiers articles.

**Article 1 :** L’Ecole Doctorale HN-FB est dirigée par un directeur, assisté d’un conseil. Une direction adjointe peut être mise en place.

**Article 2 :** Le directeur de l'école doctorale est choisi, en son sein, parmi les professeurs et personnels assimilés, habilités à diriger des recherches. Il est nommé pour la durée de l'accréditation. Son mandat peut être renouvelé une fois.

Le directeur de l'école doctorale est nommé par le chef d'établissement après avis du conseil scientifique, et du conseil de l'école doctorale.

Le directeur de l'école doctorale met en œuvre le programme d'actions de l'école doctorale, et présente chaque année un rapport d'activité devant le conseil scientifique.

**Article 3 :** Le conseil de l’Ecole Doctorale HN-FB est composé de membres élus, de membres nommés sur proposition du directeur de l’ED, de membres extérieurs et de représentants des doctorants élus, ainsi que des invités permanents, selon une délibération du conseil d’administration de l’université.

La composition du Conseil de l’ED HN-FB, selon les règles statutaires votées en CA de l’UL le 12 juin 2018, est la suivante :

Le conseil de l’Ecole Doctorale HN-FB est composé de 25 membres :

1/ Quinze membres représentant les établissements, unités ou équipes de recherche, comprenant :

* le directeur de l’école doctorale ;
* douze représentants des unités ou équipes de recherche ;
* deux représentants des personnels ingénieurs, administratifs ou techniciens.

Ces représentants sont nommés par le Président de l’université de Lorraine pour la durée de l’accréditation sur proposition du directeur, après avis des unités de recherche concernées.

2/ Cinq doctorants élus par et parmi les doctorants inscrits à l'école doctorale par un scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges non attribués au plus fort reste.

Les listes comprennent un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre des sièges de membres titulaires à pourvoir.

Les listes doivent respecter l’alternance homme/femme et peuvent être incomplètes.

Les titulaires et les suppléants sont désignés dans l’ordre de la liste. Leur mandat est de deux ans.

3/ Cinq membres extérieurs, nommés pour la durée de l’accréditation par le Président de l’université sur proposition des membres du conseil de l'école doctorale HN-FB formulée à la majorité simple des représentants des deux précédentes catégories de membres effectivement présents.

Les membres extérieurs à l'école doctorale sont choisis parmi les personnalités qualifiées, dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économiques concernés.

En cas de vacance d’un siège, le siège en question est pourvu, selon la catégorie de membres, en fonction des modalités prévues ci-dessus pour la durée du mandat restant à courir (expiration du mandat de deux ans pour les doctorants ou fin de l’accréditation pour les autres membres).

En cas de démission ou d’empêchement définitif du Directeur, le Président de l’université nomme un administrateur provisoire qui notamment siégera au conseil jusqu’à la désignation du nouveau directeur.

La composition du conseil doit permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Le conseil d’école doctorale comporte des invités permanents : le président de l’université de Lorraine, l’Agent comptable de l’université, le Directeur général des services de l’université, le Vice-Président en charge du Doctorat à l’Université de Lorraine, les directeurs des Pôles scientifiques TELL et CLCS.

Seront également invités permanents un représentant de l’Institut Catholique de Paris et le Vice-Président du Conseil scientifique de l’Ecole d’Architecture de Nancy, deux établissements partenaires non délivrants, et un représentant de « l’Ecole Doctorale LOGOS » à l’Université de Lorraine.

Le directeur de l'école doctorale ou le conseil de l'école doctorale, à la demande du quart au moins de ses membres, peut inviter toute personne extérieure dont les compétences correspondent à un point précis de l'ordre du jour et dont il est jugé utile de recueillir l’avis, à assister à une réunion du conseil.

Rétroplanning

* 1er septembre 2024 : les nouveaux mandats de directeurs d'ED commencent.
* Juillet au plus tard, passage en CS des candidats ayant reçu l'avis positif de leur conseil d'ED.
* 13 mai : présentation en conseil des candidatures à la direction de l’ED.
* 6 mai : réception des candidatures.
* 15 avril : lancement de l’appel à candidatures.
* ???? Nomination officielle des trois membres extérieurs du conseil.
* 25 mars : vote à majorité simple des noms des extérieurs. ????
* Début semestre 2024 : nomination officielle des membres « recherche » du conseil.
* Début semestre 2024 : mobilisation des UR pour composer la liste des 10 membres du conseil « recherche » (dont – ou bien + – deux personnels BIATSS-ITA).

***Questions diverses***

Des doctorantes et doctorants demandent si la journée de rentrée ne pourrait pas être enregistrée. Si celle-ci ne peut pas l’être, en revanche, Aude Meziani adresse aux doctorantes et doctorants concernés tous les documents qui ont été présentés pendant la journée.

Des doctorantes et doctorants font part de la difficulté qu’ils rencontrent de pouvoir suivre des formations quand celles-ci sont programmées en journée et en semaine. Ils demandent s’il est possible de les planifier en soirée ou le samedi. Le samedi est déjà occupé par des formations. Une réflexion sera conduite l’année prochaine sur la possibilité de préparer des enseignements asynchrones qui feraient l’objet d’un questionnaire auquel auraient à répondre les participantes et participants.

La question des langues et du crédit devant être obtenu dans cette matière est posée. Est envisagée l’organisation d’une journée d’étude en anglais au cours de laquelle les doctorantes et doctorants présenteraient leur sujet de thèse dans cette langue. Cette présentation, si elle satisfait aux exigences requises, donnerait droit à l’obtention d’un crédit. Pour l’allemand, une présentation similaire se ferait dans le cadre des journées Logos.